

Non paiemant de credit suite a divorce

Par katia12, le 25/01/2011 à 15:55

Bonjour,

je vous explique rapidement mon soucis.

je suis divorcer depuis le 13 novembre 2008.

divorce amiable avec le même avocat, sur le jugement , la garde de notre fille , séparation des effets personnel et pour finir séparation des crédits:

mr garde le crédit emprunter au crédit agricole et mme les crédit de la société général .hors depuis deux passé mr de paye plus sont crédit et je suis ficher FICP

quelle recoure je peux avoir avec mon jugement pour l'obliger a payer sa dette ? merci de votre aide par avance .

Par mimi493, le 25/01/2011 à 19:09

Prendre un avocat et l'assigner en justice

Par katia12, le 25/01/2011 à 19:59

merci pour votre réponse